

Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité de Liège-Verviers

Date : 12 septembre 2024

Lieu : Teams

Présents :

Président : Marie VIDOTTO (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)

Secrétariat : Julie DUVIVIER (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)

Membres

- Carine FAGNANT (Dison)
- Laura IKER (Esneux)
- Martin LACROIX (Herstal)
- Michel DUC (Liège)
- Julien MOLS (Oupeye)
- Nina HARDY (Plombières)
- Frédéric DHONDT (OTW-BU Liège-Verviers)
- Marie BAUWELINCKX (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Nadia NEVEN (Cabinet du Ministre Desquesnes)

Invités permanents

- Kevin LEDUC (OTW- Coordination opérationnelle)
- Benoit VANDER PUTTEN (OTW – Coordination opérationnelle)
- Mourad BAOUCHE (SNCB) Graziella GRANAI (Forem)
- Stéphane DE CONINCK (Forem)
- Gery BAELE (Navetteurs.be)
- Florian VANHAMME (Tous à pied)

Invités ad hoc

- Ophélie ALSTEENS (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Niels ANTOINE (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Anne DETHEUX (OTW – BU Liège-Verviers)
- Julie DUVIVIER (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Martin DIEBOLD (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Justine MARNEFFE (SPW – Autorité Organisatrice des Transports)
- Olivia PERWEZ (OTW – BU Liège-Verviers)
- Michel SCHOONBROODT (OTW-BU Liège-Verviers)

Autres

- Renaud BOMBOIR (CEM – Malmedy)
- Sylvia Fagard (CEM – Visé)

Absents/Excusés :

- Stéphanie CAPRASSE (Amay)
- Erik WIESEMES (Amel)
- Gregory PHILIPPIN (Ans)
- Marc TARABELLA (Anthistes)
- Francis GERON (Aubel)
- Thibaud SMOLDERS (Awans)
- Christian GILBERT (Aywaille)
- Arnaud SCHEEN (Baelen)
- Audun BROUNS (Bassenge)
- Didier HENROTTIN (Beyne-Heusay)
- Christophe BERTHO (Blegny)
- Reinhold ADAMS (Bülligen)
- Christine BOUCHE (Burdinne)
- Serge DOLLENDORF (Burg-Reuland)
- Damien WATHELET (Clavier)
- Jean PAULUS (Comblain-au-Pont)
- Yakhlef EL MOKHRARI (Crisnée)
- Fabien VAESSEN (Dalhem)
- Philippe MORDANT (Donceel)
- Johan ANCIA (Engis)
- Claudia NIESSEN (Eupen)
- Marie-Léonie COLPIN (Faimés)
- Marianne DUPONT (Ferrières)
- Carole NACHTERGAELE (Fexhe-le-haut-clocher)
- Sophie THEMONT (Flémalle)
- Thierry ANCIEN (Fléron)
- Salvatore FALCONE (Grâce-Hollogne)
- Marie-Noëlle MINGUET (Hamoir)
- Florence DEGROOT (Hannut)
- Luc VIATOUR (Héron)
- Frédéric DAERDEN (Herstal)
- Jean-Marc MONSEUR (Herve)
- Michel PAROTTE (Jalhay)
- Marc LANGHOR (Kelmis)

- Gilles FORET (Liège)
- André SAMRAY (Lierneux)
- Valérie DEJARDIN (Limbourg)
- Yves Kinnard (Lincent)
- Catherine SCHROEDER (Malmedy)
- Samuel FARCY (Marchin)
- Virginie DEFRANG-FIRKET (Neupré)
- Pierre FERIR (Marchin)
- Anne DUCHÊNE (Modave)
- Sébastien HERBIET (Nandrin)
- Dylan DASSY (Oreye)
- Arnaud MASSIN (Ouffet)
- Serge FILLOT (Oupeye)
- Doris QUADFLIEG (Pepinster)
- Ulrich DELLER (Raeren)
- Thierry MISSAIRE (Remicourt)
- Francis DEJON (Saint-Georges-sur-Meuse)
- Jérôme AVRIL (Saint-Nicolas)
- Marcel GOFFINET (Sankt-Vith)
- Déborah GERADON (Seraing)
- Yoann FREDERIC (Spa)
- Fabien LEGROS (Stavelot)
- Didier GILKINET (Stoumont)
- Lambert DEMONCEAU (Thimister-Clermont)
- Laurence MEDAERTS (Tinlot)
- Pascal HENRIET (Trois-ponts)
- Hubert JONET (Verlaine)
- Amaury DELTOUR (Verviers)
- Jean-François RAVONE (Villers-le-Bouillet)
- Xavier MALMENDIER (Visé)
- Christophe THUNUS (Waimes)
- Commune de Wanze
- Albert GERARD (Waremmes)
- Arnaud CORNET (Wasseiges)
- Joseph SMITS (Welkenraedt)

En raison de problème technique, certains participants n'ont pas pu se connecter à la séance. Ces communes ont été contactées individuellement pour obtenir leurs éventuelles remarques. La commune de Hamoir a formulé une remarque intégrée au PV.

La réunion est limitée à un seul point à l'ordre du jour.

1. Redéploiement de la zone Liège Sud-Est

Point pour avis – Point présenté par l'AOT – Document préparatoire transmis préalablement

L'AOT rappelle que l'OCBM du 25 janvier 2024 avait remis un avis favorable au réseau cible qui lui avait été présenté, avec les points d'attention suivants :

- Régler la question du devenir de l'offre sur les lignes 31 et 33 et de la desserte de Chèvremont, en clarifiant le lieu de rabattement des liaisons sur le futur Busway du côté de Chênée/Ourthe pour une intermodalité fluide ;
- Recaractériser la ligne 65 en liaison structurante principale et adopter une amplitude horaire correspondant à l'offre actuelle ;
- Etudier la possibilité de l'augmentation de l'amplitude horaire de la liaison « Ninane-Liège » le dimanche ;
- Clarifier la question des mobipôles sur la zone ;
- Etudier la desserte de la commune de Chaudfontaine avec la E69 ;
- Etudier les priorités de correspondances sur la liaison « Sart-Tilman – Chaudfontaine ».

Le premier semestre de l'année 2024 a été consacré à des ateliers bilatéraux AOT-TEC pour avancer sur les points problématiques soulevés lors de l'OCBM de janvier et adapter le réseau sur base des adaptations du processus de redéploiement. Des réunions techniques ont ensuite été organisées avec les communes concernées par les changements.

Le travail effectué ces derniers mois a résulté aux nouveautés suivantes :

1. Modification des liaisons cibles sur l'axe Trooz - Liège desservant le terminus du Busway et continuant jusque Liège Guillemins (gare + tram):
 - a. liaison « Trooz – Chaudfontaine – Vaux-sous-Chèvremont – Chênée – Liège » avec un niveau de service de 2bus/h sur une large amplitude horaire ;
 - b. liaison « Nessonvaux – Fraipont – Trooz – Beaufays – Vaux-sous-Chèvremont – Chênée – Liège » avec un niveau de service de 1bus/h de 6h à 20h.
2. Classification des liaisons déjà présentées à l'OCBM de janvier 2024 pour se conformer au nouveau processus de redéploiement avec :
 - a. L'offre à enjeux régionaux, reprenant les liaisons structurantes, (liaisons connectant les centralités du Schéma de Développement Territorial ou liaisons transrégionales/frontalières) pour lesquelles l'AOT définit des ambitions tactiques en termes de fréquence, amplitude horaires... ;
 - i. Prise en compte d'une amplitude large de la liaison Remouchamps - Aywaille - Sprimont - Beaufays - Embourg - Liège (Guillemins)
 - ii. Prise en compte d'une offre le dimanche pour la liaison Nessonvaux – Fraipont – Trooz – Beaufays – Vaux-sous-Chèvremont – Chênée – Liège
 - b. L'offre à enjeux locaux, pour laquelle sont identifiés les besoins auxquels le TEC tentera de répondre lors de l'étude opérationnelle (principalement l'offre scolaire, la desserte fine des villages et le TEC à la demande).
3. Identification des mobipôles potentiels sur la zone.

La prochaine étape consiste en l'étude opérationnelle par le TEC, qui étudiera différents scénarios et créera un comité de zone avec les communes concernées pour aborder les aspects concrets du redéploiement.

Remarques :

- La Business Unit TEC Liège-Verviers indique être fort occupé par la mise en service du Tram dans les prochains mois et annonce le lancement des études courant 2025.
- La commune de Hamoir demande d'être intégrée pour la partie « enjeux locaux » dans le besoin de liaisons scolaires vers Saint-Roch.

Avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur le projet de Schéma intermodal de la zone Liège Sud-Est mis à jour et invite l'OTW à poursuivre son travail d'opérationnalisation du réseau cible en impliquant les communes concernées au sein d'un Comité de zone dédié, ceci dans la perspective d'une mise en service en 2027.

Ce réseau cible, à kilomètre d'offre TEC constant :

- prend en compte le réseau et l'offre ferroviaire existant qui assurent à la fois la desserte d'une partie de la zone et connectent celle-ci à Liège, à Verviers et au Luxembourg
- définit 14 liaisons à enjeux régionaux, connectant certaines d'entre elles au busway et au tram
- identifie une série d'enjeux locaux à prendre en considération lors de la traduction du schéma par le TEC en réseau de ligne
- intègre la ligne existante E69 (Liège - Bastogne - Arlon) comme « élément fixe »
- suggère de maintenir provisoirement en état les lignes E20, 14/1, 30, 58, 90, 92, 93, 97, 106, 188, 362 dès lors qu'elles sont notamment liées au redéploiement des zones voisines, et plus globalement, ne présage pas des besoins de liaisons intercommunales des zones adjacentes non encore étudiées.